



UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER, BIEN SE PRÉPARER ET RÉUSSIR

ÉCHEC À L'ÉCHEC - PRINTEMPS 2026

Notre objectif est de donner un coup de pouce pour aider les élèves à gérer au mieux leur année scolaire. Nos priorités sont de les aider à combler leurs lacunes, de leur rappeler les notions fondamentales et de restaurer leur confiance face à des matières qu'ils redoutent parfois.

Les groupes, limités à 10 élèves, sont animés par des professeurs diplômés et expérimentés qui, au cours des séances quotidiennes d'1h15, adaptent leur action pédagogique aux difficultés spécifiques de chacun, de la 6^e primaire à la 6^e secondaire.

Nous garantissons l'organisation des Ateliers dans chacun des Centres proposés pour toutes les matières pour lesquelles un minimum de 4 élèves sont inscrits.

**DATES DES COURS**

du LU 27.04 au VE 01.05
du LU 04.05 au VE 08.05

LIMITE D'INSCRIPTION

VE 17.04 à 12h (On-line : SA 18.04 à 14h)
VE 24.04 à 12h (On-line : SA 25.04 à 14h)

LIMITE D'ANNULATION

VE 17.04 à 12h
VE 24.04 à 12h

**HORAIRES** • Entre 8h15 et 13h30.

- 1h15 par jour et par matière (max. 4 matières différentes à choisir par jour).
- Horaire : - expédié par mail 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription et de paiement en ligne.
- expédié par SMS 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription par courrier ou email.
- si vous n'avez pas reçu l'horaire dans ce délai, téléphonez-nous au 02 537 03 25, entre 9h et 16h.

**CHOIX DES CENTRES ET DES MATIÈRES** voir pages 2 et 3.**INSCRIPTION** • Sur www.echecalechec.be (si paiement en ligne).

OU scanné par email à info@jsb.be.

OU en renvoyant le présent bulletin d'inscription par courrier postal.

- Pas de limite de places : nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la date limite (voir ci-dessus).
Après la date limite d'inscription : inscription uniquement par email et acceptée en fonction des places disponibles.
- Confirmation d'inscription : - par email si inscription et paiement en ligne.
- par SMS si inscription par courrier/email.

**PRIX**

- **49 € par matière** choisie pour 1 séance d'1h15 par jour pendant **5 jours**.

PAIEMENT

- Inscription sur www.echecalechec.be : paiement en ligne.
- Inscription via le bulletin d'inscription papier : virement sur le compte **BE24 0014 5323 8438** (BIC : GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques. Communication : nom et prénom de l'élève. Paiement au plus tard 10 jours avant le début des cours.

**ANNULATION** • Demande d'annulation par écrit uniquement.

- Date limite : voir ci-dessus.
- Après la date limite : remboursement de 50 % uniquement sur présentation d'un certificat médical.
- Un horaire qui ne convient pas ou n'a pas été délivré suite à un problème technique n'est pas un motif d'annulation.

- ATTESTATION** • Certaines mutuelles interviennent dans les frais de remédiation scolaire, renseignez-vous et envoyez le formulaire type de la mutuelle par mail à gae@jsb.be.
- Si vous avez besoin d'une attestation de fréquentation (recours, tribunal, etc.), veuillez la demander au coordinateur le dernier jour de la session. Après la session, introduisez votre demande par mail au Directeur d'Échec à l'échec (gae@jsb.be).
- Les Ateliers Échec à l'échec ne donnent pas droit à la déductibilité fiscale.

ADRESSE ET DATES POUR CHAQUE CENTRE

SESSION A - DU LUNDI 27 AVRIL AU VENDREDI 1^{er} MAI 2026 INCLUS

5 jours
49 € par matière choisie

PROVINCE DU BRABANT WALLON

1. Genval, Collège ND des 3 Vallées, rue du Couvent, 2.
2. Nivelles, Ath. Royal, av. du Centenaire, 34.
3. Ottignies, Ath. Royal Paul Delvaux, av. des Villas, 15.

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

4. Anderlecht, Institut Reine Fabiola (Erasme), route de Lennik, 808.
5. Bruxelles-Heysel, Ath. Com. Bockstael, rue Reper Vreven, 80.
6. Etterbeek, Ath. Royal Jean Absil, av. Camille Joset, 8.

PROVINCE DU HAINAUT

7. Beaumont, Ath. Royal Simone Veil, rue Germain Michiels, 3.
8. Fleurus, Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux, 3.

PROVINCE DE LIÈGE

9. Ans, Ath. Royal, rue de la Résistance, 41.
10. Chênée, Ath. Royal, rue de Bourdon, 32.
11. Huy, Ath. Royal, quai d'Arona, 5.
12. Seraing, Ath. Royal Air Pur, rue des Nations-Unies, 1.

PROVINCE DU LUXEMBOURG

13. Marche-en-Famenne, Ath. Royal, av. de la Toison d'Or, 71.
14. Neufchâteau, Inst. St-Michel, pl. du Château, 3.

PROVINCE DE NAMUR

15. Champion, Inst. de la Providence, pl. du Couvent, 3.
16. Ciney, Ath. Royal Meuse-Condroz, sq. Omer Bertrand, 1/A.
17. Couvin, Ath. Royal Jean Rey, rue Croisette, 1.

SESSION B - DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8 MAI 2026 INCLUS

5 jours
49 € par matière choisie

PROVINCE DU BRABANT WALLON

18. Braine-l'Alleud, Inst. Vallée Bailly, rue de la Vallée Bailly, 102.
19. Waterloo, Ath. Royal, av. Emile Theys.

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

20. Bruxelles-Catteau, Ath. Com. R. Catteau, rue Ernest Allard, 49.
21. Bruxelles-Jacqmain, Lycée Com. E. Jacqmain, rue Belliard, 135.
22. Bruxelles-Pagodes, Ath. Com. des Pagodes, rue de Beyseghem, 141.
23. Ganshoren, Ath. Royal, rue A. De Cock, 1.
24. Jette, Ath. Royal, av. de Levis Mirepoix, 100.
25. Watermael-Boitsfort, Collège St-Hubert, av. Charles-Albert, 9.

PROVINCE DU HAINAUT

26. Ath, Collège St-Julien, rue du Spectacle, 1.
27. Binche, Ath. Royal, pl. des Droits de l'Homme, 16.
28. Charleroi, Ath. Royal Vauban, rue Emile Tumelaire, 12.
29. Enghien, Ath. Royal, rue du Mont, 25.
30. Fontaine-l'Évêque, Ath. Royal L. Delattre, rue de l'Athénée, 32.
31. La Louvière, Inst. Ste-Marie, rue de l'Olive, 5.
32. Mons, Ath. Royal M. Bervoets, av. V. Maistriau, 11.
33. Mouscron, Collège Ste-Marie, rue Léopold, 61.
34. Peruwelz, Ath. Royal, rue des Français, 31.
35. Soignies, Collège St-Vincent, chée de Braine, 22.

36. Thuin, Ath. Royal, drève des Alliés, 11.
37. Tournai, Ath. Royal Campin, rue du Château, 18.

PROVINCE DE LIÈGE

38. Aywaille, Ath. Royal Princesse Elisabeth, av. F. Cornesse, 48.
39. Liège, Ath. Royal Charles Rogier, rue des Clarisses, 13.
- 39 bis. Soumagne, Ath. Royal, rue des Prairies, 1.
40. Stavelot, Ath. Royal Ardennes-Htes-Fagnes, Haute Levée, 3.
41. Verviers, Ath. Royal Verdi, rue des Wallons, 57.
42. Visé, Ath. Royal, rue du Gollet, 2.
43. Welkenraedt, Ath. Royal, rue Gérard Delvoye, 2.

PROVINCE DU LUXEMBOURG

44. Bastogne, Ath. Royal, av. de la Gare, 12.

PROVINCE DE NAMUR

45. Gembloux, Inst. Techn. Horticole, rue Entrée Jacques, 31A.
46. Namur, Ath. Royal François Bovesse, rue Lelièvre, 10.
47. Philippeville, Ath. Royal Jean Rostand, av. de Samart, 2B.

NOM DE L'ÉLÈVE PRÉNOM RAPPEL DU N° DE TÉL. :

Faites une croix en face de la (ou des) matière(s) choisie(s) (4 au maximum) dans la colonne qui correspond à l'année d'études de votre enfant en 2025-2026.

ATTENTION : tous les cours ne sont pas organisés dans tous les Centres ! Reportez-vous au numéro de votre Centre repris à la page 2.

PRIMAIRE	6 ^e ANNÉE UNIQUEMENT		Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
Préparation au CEB	Français	Mathématiques	3-5-6-7-8-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-27-28-29-31-32-35-39-40-44-46

SECONDAIRE	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
FRANÇAIS							
Français / Orthographe							Cours organisé dans tous les Centres.
LANGUES MODERNES							
Allemand							12-25-40-43-44
Anglais 1 ^{re} langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise).
Anglais 2 ^e langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres.
Néerlandais 1 ^{re} langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres.
Néerlandais 2 ^e langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise).
LANGUES ANCIENNES							
Latin							3-5-20-21-32-46
MATHS							
Mathématiques : algèbre et/ou analyse							Cours organisé dans tous les Centres.
Mathématiques : géométrie et/ou trigonométrie							Cours organisé dans tous les Centres.
Mathématiques TQ (technique de qualification)							2-3-4-5-6-7-8-9-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-25-26-27-28-29-30-31-32-33-35-36-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47
SCIENCES							
Sciences : biologie							1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-16-17-19-20-21-22-23-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-39-40-42-43-44-45-46-47
Sciences : chimie							Cours organisé dans tous les Centres.
Sciences : physique							Cours organisé dans tous les Centres.
Sciences 1 ^{er} degré (1 ^{re} et 2 ^e année)							Cours organisé dans tous les Centres.
AUTRES							
Coaching / Méthode de travail							Cours organisé dans tous les Centres.

Une case noire signifie que la matière n'est pas proposée dans l'année d'étude correspondante.

PRIX 49 € / matière pour la session de 5 jours (une case cochée = 1 matière = 49 € = 5 jours x 1h15 de cours).

JEUNESSES SCIENTIFIQUES - ATELIERS ÉCHEC À L'ÉCHEC : avenue Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles - T 02 537 03 25 - info@jsb.be

3/4

Inscription en ligne sur www.echecalechec.be

ÉCHEC À L'ÉCHEC - PRINTEMPS 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER PAR COURRIER OU PAR E-MAIL

A COORDONNÉES DE VOTRE ENFANT

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE : N° : Boîte :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

DATE DE NAISSANCE : Année d'études de votre enfant (en 2025-2026)

GSM PARENTS : (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)

TÉL. FIXE (DOMICILE) :

B DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ·E,

PÈRE - MÈRE - TUTEUR, DE

DÉCLARE :

- avoir été informé·e que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription ;
- avoir été informé·e que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cf. page 1) et que le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé·e que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical et que le remboursement (50 %) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé·e que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une préférence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé·e que les cours choisis ne se suivent pas nécessairement ; une période de battement entre 2 cours est possible (une salle d'étude libre est alors ouverte) ;
- avoir été informé·e qu'un horaire qui ne convient pas n'est pas un motif valable d'annulation ;
- avoir été informé·e que si je n'ai pas reçu l'horaire pour le jeudi matin précédant les cours, je peux appeler le 02/537.03.25 entre 9h et 16h jusqu'au vendredi ;
- avoir été informé·e qu'un cours ne sera organisé que si un minimum de 4 enfants y sont inscrits ;
- avoir été informé·e que les enfants qui fréquentent les Ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (tenue vestimentaire, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé·e que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des heures de fourche et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer et vapoter dans et à proximité de l'établissement choisi ;
- décharger les enseignant·e·s de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé·e que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers et uniquement utilisées afin de me tenir informé·e des activités organisées par les Jeunesses Scientifiques. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, je peux à tout moment m'y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite envoyée à dpo@jsb.be ou au siège social de l'asbl.

Écrire à la main « Lu et approuvé » :

Date et signature :

C CHOIX DES DATES (LISTE DES CENTRES DISPONIBLES POUR CHAQUE PÉRIODE VOIR PAGE 2)

☐ Du LU 27.04 au VE 01.05 - N° du Centre : (de 1 à 17) Nom du Centre (= ville/commune) :

☐ Du LU 04.05 au VE 08.05 - N° du Centre : (de 18 à 47) Nom du Centre (= ville/commune) :

D CHOIX DES MATIÈRES : voir recto.

Attention : pour des raisons pratiques et indépendantes de notre volonté, ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment. N'hésitez pas à vérifier les éventuelles mises à jour sur notre site www.echecalechec.be